

## **ARRETE MUNICIPAL**

« Abrogation de l'arrêté 2020-A-057 ».

### **2022-A- 132**

Le Maire de Villeneuve-Saint-Georges,

**Vu** l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au Maire de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ou à des membres du Conseil Municipal dès lors que les adjoints sont tous titulaires d'une délégation,

**Vu** l'arrêté n° 2020-A-057 en date du 27 juillet 2020 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Marie-Jo GAZON, conseillère municipale déléguée,

**Considérant** qu'il ressort de l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales que « les délégations données par le Maire en application des articles L.2122-18 et L.2122-19 subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

**Considérant** qu'il est de l'intérêt de la Ville dans un souci de bon fonctionnement de l'administration communale de ne pas maintenir la délégation consentie à Madame Marie-Jo GAZON.

## **ARRETE**

**Article 1 : Abroge** au 12 décembre 2022 l'arrêté n° 2020-A-0057 en date du 27/07/2020 portant délégation de signature à Madame Marie-Jo GAZON, conseillère municipale déléguée dans le domaine PME et commerce de proximité.

**Article 2 : Dit** que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, avenue Charles de Gaulle 77000 MELUN dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé et à compter de sa publication pour les tiers.

**Article 3 : Dit** que la Directrice Générale des Services est chargée de l'application du présent arrêté dont une sera ampliation sera transmise à

- Mme la Préfète du Val de Marne,
- Monsieur le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Créteil,
- Monsieur le Trésorier principal de Villeneuve-Saint-Georges,

Notifié à :

- Mme Marie-Jo GAZON
- Affiché à la porte de la mairie,
- Annexée au recueil des actes administratifs.

Villeneuve-Saint-Georges, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Philippe GAUDIN



Accusé de réception en préfecture 094-219400785-20221212-2022-A-132-AI Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022
---